

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

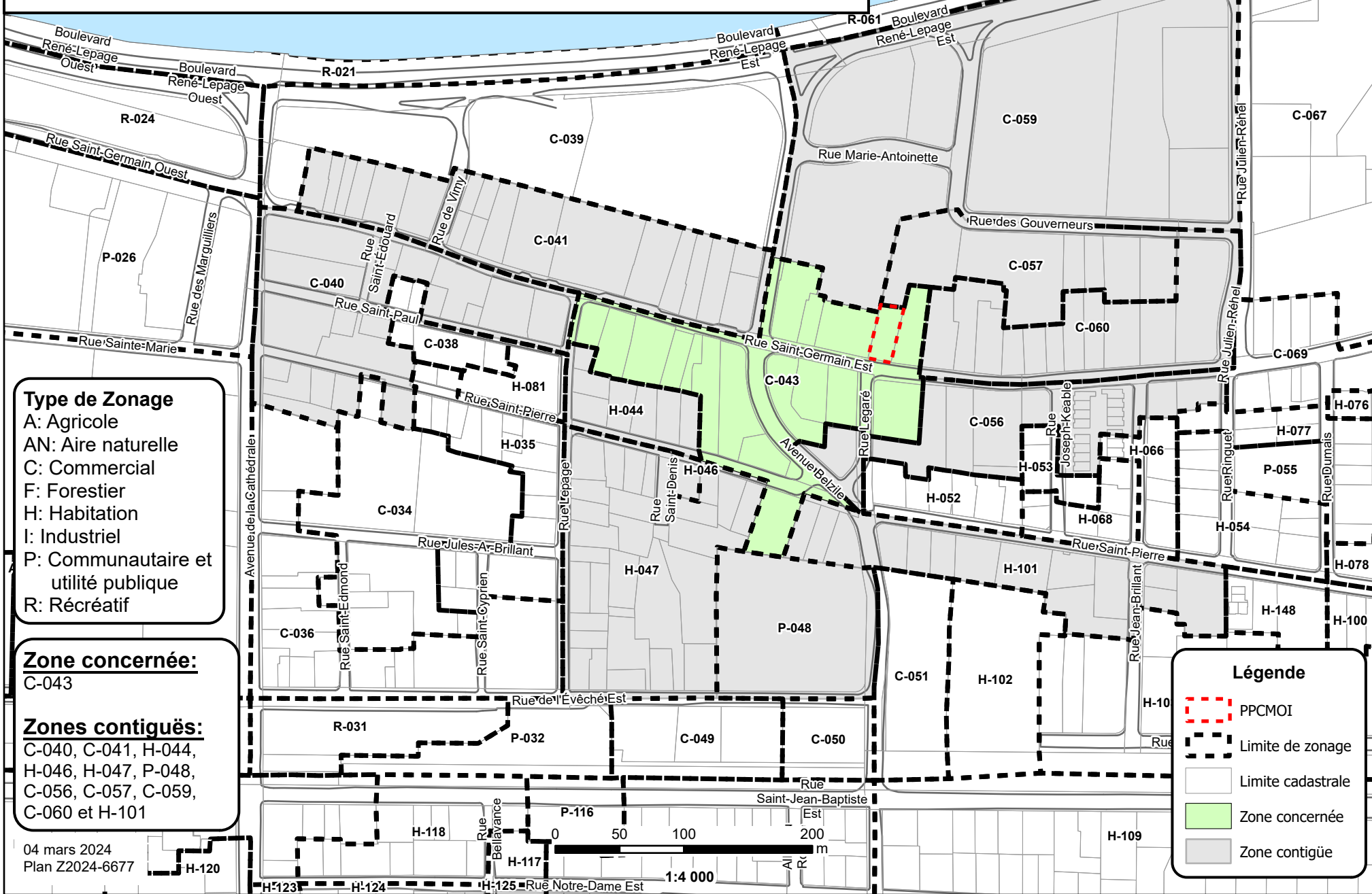
1. Lors de la séance ordinaire du 11 mars 2024, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin d'autoriser le réaménagement de trois locaux commerciaux, situés au rez-de-chaussée et au sous-sol d'un bâtiment principal, en trois logements résidentiels locatifs.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 25 mars 2024**, à compter de 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Conformément à l'article 123, alinéa 2, paragraphe 1°, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), le projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. La zone concernée et les zones contigües sont illustrées au croquis ci-joint.
5. Le projet particulier et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :
  - a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
  - b) par courriel, en faisant la demande :
    - par téléphone au **418 724-3125**;
    - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

**FAIT À RIMOUSKI, CE 13 MARS 2024**

---

Le greffier,  
Julien Rochefort-Girard, avocat

**Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation  
d'un immeuble (PPCMOI)**  
**140-146, rue Saint-Germain Est - Lot 2 485 131 du cadastre du Québec**  
 Zone C-043  
 District Saint-Germain



**Type de Zonage**

- A: Agricole
- AN: Aire naturelle
- C: Commercial
- F: Forestier
- H: Habitation
- I: Industriel
- P: Communautaire et utilité publique
- R: Récréatif

**Zone concernée:**

C-043

**Zones contiguës:**

C-040, C-041, H-044,  
 H-046, H-047, P-048,  
 C-056, C-057, C-059,  
 C-060 et H-101

**Légende**

- PPCMOI
- Limite de zonage
- Limite cadastrale
- Zone concernée
- Zone contiguë

04 mars 2024  
 Plan Z2024-6677

